

16/10/2022, à Roanne

Madame la Directrice,

La pénurie de carburant touche le département de la Loire et l'agglomération roannaise.

A ce titre, Madame Cathérine Séguin, Préfète de la Loire, a rédigé un communiqué de presse en date du 13 octobre 2022.

Dans ce communiqué de presse, elle déclare avoir pris un arrêté préfectoral, afin que certaines stations-service mettent en œuvre un dispositif d'accès prioritaire, sur demande et sur présentation d'un justificatif.

Ce dispositif devait prendre fin le 21 octobre 2022 à minuit.

Rapidement des personnels de votre établissement seront dans l'incapacité de venir au travail.

L'UFAP-Unsa Justice vous demande de prendre attache avec Madame la Préfète, afin que les personnels pénitentiaires puissent bénéficier d'un dispositif équivalent.

De plus, **l'UFAP-Unsa Justice** vous demande que vous transmettiez aux personnels le justificatif idoine.

A défaut, **l'UFAP-Unsa Justice** vous demande de positionner, les agents qui ne pourront pas venir au travail, en Autorisation Spéciale d'Absence (ASA) ou de favoriser le télétravail lorsque cela est possible.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes respectueuses salutations.

Jean-Louis Picornell